



EAUX, BAINNADE, ENVIRONNEMENT

# Label Pavillon Bleu : La qualité des eaux de la baie de La Baule une nouvelle fois récompensée.

Comme à chaque printemps depuis 1985, la liste des plages et ports pouvant bénéficier du label Pavillon Bleu vient d'être dévoilée. Cette distinction environnementale et touristique internationale récompense les sites balnéaires exemplaires en matière de respect de l'environnement, de qualité des eaux de baignade, de sécurité et d'accessibilité.

*Publié le 19 mai 2023*

## EAUX DE BAINNADE DE LA BAIE DE LA BAULE : UNE QUALITÉ CONSTANTE DE NOUVEAU RÉCOMPENSÉE

Une nouvelle fois, la plage de la Baule-Escoublac ainsi que le port de La Baule-Le Pouliguen ont obtenu le label Pavillon bleu. Cette continuité de la qualité de ses eaux de baignade contribue à valoriser la plus belle plage d'Europe.

Le label Pavillon Bleu existe depuis 1985. Cette distinction environnementale et touristique internationale récompense les sites balnéaires exemplaires en matière de respect de l'environnement, de qualité des eaux de baignade, de sécurité et d'accessibilité.

Les conditions d'attribution sont basées sur quatre séries de critères qui concernent l'éducation à l'environnement des usagers, l'environnement général du site, la gestion des déchets et la gestion de l'eau. Cette année le jury a aussi pris en considération le projet du réaménagement de la promenade de mer avec la réalisation d'une étude d'impact, d'une concertation et d'une enquête publique.

Dans ses attendus, le jury a notamment salué les économies d'énergie permises par l'adoption d'un plan d'action sur l'éclairage public, la production d'énergie solaire ou encore de l'adoption d'un plan de sobriété pour les bâtiments publics. De plus, il a particulièrement apprécié les efforts engagés en faveur des économies d'eau et la démarche globale de la commune en faveur de la biodiversité.

Cette nouvelle attribution du précieux label est la reconnaissance des actions menées par la Ville depuis plusieurs années en faveur de la préservation de son patrimoine environnemental, notamment de son espace

naturel maritime.

Cet engagement communal va au-delà de ces seuls critères, avec entre autres le dispositif « Handiplage », la distribution des célèbres cendriers de plage baulois, le renforcement du nettoyage et de la surveillance des plages et l'installation des bacs à marées et points de collecte et de tri sélectif.



**VILLE DE LA BAULE**

Ville de La Baule Escoublac  
Hôtel de Ville  
7, avenue Olivier Guichard  
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

